



Paris, le 25 janvier 2013

Optimisation du gaspillage à Radio France

Le 17 janvier 2013, le Conseil d'Administration a voté le budget 2013 qui prévoit la création d'une nouvelle locale et de lourdes économies sur le fonctionnement de l'entreprise. Plus de transparence financière est souhaitable dans une période où la direction demande aux salarié-e-s de serrer la ceinture comme jamais.

La direction est interpellée à la réunion du CE du 30 août 2012 par une question écrite relative au coût du rapport d'activité 2011 destiné à l'ensemble des salarié-e-s de Radio France. C'est une information économique qui n'a pas lieu d'être cachée aux élu-e-s du CE et pourtant la direction refuse de communiquer le montant demandé. Voilà un exemple qui illustre la frustration des représentant-e-s du personnel. La direction de la Communication a probablement gaspillé de l'argent dans une publication, pourquoi ne pas le reconnaître ? Et plus largement, pourquoi tant d'opacité quant aux informations économiques ?

Au CCE du 8 novembre 2012, un droit d'alerte économique a été voté à l'unanimité des élu-e-s. Il s'agit de confier à un cabinet d'expertise une étude sur la situation financière de Radio France. Le hic, c'est que ce cabinet demande 140 000 euros à Radio France. On peut s'interroger sur la finalité de ce droit d'alerte.

Des frais judiciaires sont engagés par Radio France. Par exemple, les 212 000 euros de dommages et intérêts concédés en 2011 à Stéphane Guillon ne suffisaient pas. Jean-Luc Hees a souhaité faire appel avec son indéniable sens de la formule : « Nous n'allons pas laisser le contribuable se faire plumer pas Robin des bois. » Bilan, Radio France versera 23 000 euros supplémentaires à l'humoriste suite à la décision de la Cour d'appel du 15 janvier 2013.

A la direction technique, du matériel est acheté mais ne sera pas utilisé ; des projets sont lancés et n'aboutiront pas.

Des options prises lors du chantier de Réhabilitation entraînent de nouveaux coûts d'exploitation : mauvais choix de matériaux, mauvaise réalisation, relocalisations multiples...

Ajoutons le non-sens de situer les futurs studios de France Info avec vue sur le front de Seine, en dépit des règles élémentaires de conception, pour finalement poser un film sur les fenêtres afin de pouvoir filmer... les invités.

Il est temps de retrouver un dialogue social. Pour cela, la direction doit jouer la carte de la transparence et de l'écoute.

Les salarié-e-s ont également une voix à faire entendre s'agissant de la maîtrise budgétaire, d'autant qu'au bout du compte, ce sont toujours les mêmes qui paient la note.

Contact : unsa@radiofrance.com – 06 12 13 61 88 –
www.unsaradiofrance.fr – Sur Facebook et Twitter